

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, DÉPARTEMENT — RECONFINEMENT DE 16
DÉPARTEMENTS : UNE « RÉPONSE ADAPTÉE À LA
SITUATION », À CONDITION D'ACCÉLÉRER LA
VACCINATION ET D'ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU
TERRITOIRE, ESTIME PATRICK SEPTIERS

1 DOCUMENT - Publié le 18 mars 2021

 Communiqué de presse - Reconfinement - Réaction du président du Département de Seine-et-Marne - le
18/03/2021.pdf
PDF-172.79 Ko

 TÉLÉCHARGEMENT

La décision du gouvernement de reconfiner 7 jours sur 7 les cinq départements d'Île-de-France et onze autres départements français, tout en assouplissant les possibilités de sorties par rapport aux confinements précédents, constitue « une réponse adaptée à la situation sanitaire » mais elle doit s'accompagner d'une « accélération de la vaccination en Île-de-France » et d'un soutien renforcé aux acteurs les plus impactés par ces mesures, estime Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne.

« Face à la progression rapide de l'épidémie de Covid-19 ces dernières semaines, due notamment à la prédominance désormais du variant britannique, il était devenu inévitable de prendre des mesures de reconfinement sur les territoires les plus touchés, dont l'Île-de-France. La situation dans nos hôpitaux impose des mesures rapides et efficaces.

Consulté hier par le Préfet de Seine-et-Marne dans le cadre de la concertation menée par le gouvernement avant cette nouvelle série de mesures, j'avais fait savoir que j'étais pour ma part favorable à ce qu'il ne s'agisse pas de demi-mesures, tout en préconisant des possibilités de sortie dans un périmètre élargi pour les habitants des territoires confinés, et un recul du couvre-feu.

Je me félicite que les mesures annoncées ce soir par le gouvernement aillent dans ce sens. Elles constituent à mes yeux une réponse adaptée à la situation sanitaire, notamment en Île-de-France. Un confinement limité au week-end ne permettrait pas de freiner massivement l'épidémie là où le virus circule activement, mais il était essentiel de permettre à la population de sortir plus librement pour respirer et s'aérer, de manière responsable.

À présent, tous nos efforts doivent se porter sur l'accélération de la vaccination, en particulier en Île-de-France. Les objectifs fixés par le gouvernement sont ambitieux mais doivent être tenus pour nous permettre de sortir d

e cette crise sanitaire si éprouvante pour tous.

Depuis début mars, le Département de Seine-et-Marne déploie d'ailleurs [des équipes mobiles de vaccination](#) sur l'ensemble du territoire en appui au dispositif de l'Etat et en lien avec les collectivités locales, avec au total 320 agents départementaux mobilisés.

Nous devons poursuivre collectivement nos efforts dans les semaines et les mois à venir. En parallèle, il est essentiel de continuer à accompagner les acteurs du territoire impactés par la crise sanitaire.

Depuis un an, le Département de Seine-et-Marne agit sur tous les fronts pour aider les Seine-et-Marnais face à cette crise sanitaire, notamment à travers un plan de relance qui nous permet de soutenir les acteurs économiques les plus fragilisés.

Nous poursuivons cet effort de solidarité, auquel [l'Assemblée départementale vient d'allouer dix millions d'euros supplémentaires](#) pour venir en aide notamment aux restaurateurs, aux commerçants et aux acteurs touristiques, sportifs et culturels. »

Contact presse :

➤ Pauline Maingre – pauline.maingre@departement77.fr – 06.72.84.70.49